

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE D'AIX- MARSEILLE-PROVENCE-METROPOLE

Séance du 30 juin 2016

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 33 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORE - Gérard BRAMOULLE - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Bernard JACQUIER - Maryse JOISSAINS MASINI - Eric LE DISSES - Richard MALLIE - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Jean-Pierre SERRUS - Guy TEISSIER - Martine VASSAL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Martine CESARI - Eric DIARD.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

TVP 004-449/16/BM

**■ Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Office de Tourisme de Gardanne
MET 16/697/BM**

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Dans le cadre de sa compétence développement économique, le Territoire du Pays d'Aix a mis en place des actions en faveur du développement touristique du territoire. S'il s'appuie principalement sur l'Office de Tourisme du Pays d'Aix pour son expertise, il confie néanmoins certaines missions à d'autres offices de Tourisme du Territoire, identifiés comme « offices de pôles », conformément à son Schéma de Développement Touristique 2012-2016.

Très dynamique, l'Office de Tourisme de Gardanne a obtenu la marque « Qualité Tourisme » et le label « Tourisme et Handicap ».

La mise en place de la Métropole au 1^{er} janvier 2016 n'a pas permis d'instruire le dossier avant la manifestation bien que cette demande ait été reçue au guichet unique dans les délais réglementaires.

Début 2016, l'Office de Tourisme de Gardanne a organisé les « Indus'3days » sur sa commune les 26 février, 4, 5 et 6 mars afin de valoriser le dynamisme industriel et développer la filière très prometteuse du Tourisme Industriel/d'entreprise pour laquelle les touristes ont de plus en plus d'intérêt. Cet événement qui était une « première » a été couronné de succès : 3 jours de visites d'entreprises à Gardanne et sur le Pays d'Aix, des conférences, des expositions. Il s'agissait de sensibiliser les professionnels du tourisme mais également les industriels aux enjeux de développement que représente cette filière et de faire

Signé le 30 Juin 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 5 Juillet 2016

découvrir les potentialités. En effet, Le tourisme industriel représente une manne économique considérable : augmentation des ventes de produits, fidélisation de la clientèle, ... etc.

Les visites se sont déroulées principalement sur les sites suivants :

- Altéo, premier fournisseur intégré mondial d'alumines de spécialité,
- Eon, centrale biomasse de Gardanne
- Parc photovoltaïque des Sauvaires,
- Carrière de Malespine,
- Station de dépollution des eaux usées

Le terrain de prédilection reste cependant le domaine de l'agro-alimentaire :

Le plan d'actions 2016 de l'Office de Tourisme de Gardanne développe un certain nombre d'événements et de démarches propres à irriguer tout le territoire du Pays d'Aix et au-delà. L'Office de Tourisme de Gardanne souhaite, en effet, être le porte-drapeau du tourisme industriel et prévoit de structurer une offre autour de cette thématique à travers différentes opérations :

- Recensement de l'offre ainsi qu'une étude de territoire,
- Présentation du potentiel de cette filière lors d'une table ronde au Workshop des professionnels du tourisme du territoire,
- Organisation d'un programme annuel d'excursions sur le territoire autour de cette thématique,
- Participation à la création du circuit « Mines d'Énergies sur les territoires du Pays d'Aix et du Pays d'Aubagne et de l'Etoile,
- Réflexion préalable à la création d'une brochure recensant les activités de découverte économique sur le territoire,
- Réalisation d'un film promotionnel,
- Création d'un programme commun pour certains événements : ex : la fête de la Sainte Barbe avec les communes du bassin minier.

Pour mener à bien ce projet, l'Office de Tourisme de Gardanne a sollicité en 2016 une aide financière d'un montant de 10 000 euros.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n° 2012_A029 du Conseil communautaire de la CPA du 15 mars 2012 définissant les critères d'attribution de subventions aux associations œuvrant en faveur du développement touristique sur plusieurs communes ;
- La délibération HN 009611/16/CM du Conseil de la Métropole du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil au Bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

Ouï le rapport ci-dessus,

Signé le 30 Juin 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 5 Juillet 2016

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 :

Est attribuée à l'association de l'Office de Tourisme de Gardanne une subvention de 10 000 euros pour l'organisation de la manifestation Indust'3 days.

Article 2 :

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ou son représentant est autorisé à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Métropole Ligne 3T/95/20421.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Certifié Conforme,
La Vice-Présidente Déléguée
Promotion et développement
du tourisme

Danielle MILON